



# COMMISSION DES CHAMPIONNATS

Réunion du 01 juin 2022 - PV N°38

**PRESENTS** : Mme COMBEAU Anne-Marie - MM. RAINIER Christian (Président) - COMBEAU Jean-Jacques (secrétaire) - DOUGNAC Daniel - PLU Dominique - BRIDIER Damien

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Titre III Art. XIV. 2 des R.P. du District).

## ***EXPLOITATION DES RESULTATS DES JOURNEES DES 26, 28 ET 29.05.2022***

### **FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS**

#### **DISCIPLINE**

DEPARTEMENTAL 1

50093.2 COC CHAMIERES - COTEAUX PECHARMANT

DEPARTEMENTAL 2

Poule A 50182.2 MUSSIDAN ST MEDARD 2 - NEUVIC ST LEON

50185.2 CONDAT BEAUREGARD - FOOT SUD BASTIDE

DEPARTEMENTAL 3

Poule B 50429.2 TERRASSON USA - CONDAT BEAUREGARD 2

Poule C 50498.2 PAYS BEAUMONTOIS 2 - BELVES

Poule D 50560.2 ST AULAYE - BERGERAC STELLA

50563.2 ST GERMAIN CHANTERAC - LA ROCHE CHALAIS

#### **STATUTS ET REGLEMENTS**

DEPARTEMENTAL 3

Poule A 50365.2 CHAMPAGNAC DE BELAIR - CORGNAC ST JEAN SARRAZAC Ent.

### **FEUILLE DE MATCH INCOMPLETE OU NON CONFORME**

COUPE DEPARTEMENT DORDOGNE

54738.1 MUSSIDAN ST MEDARD

### **FORFAIT D'UNE JOURNEE**

Les équipes ci-dessous sont déclarées battues sur le score de 3 buts à 0 et sont pénalisées d'un point au classement en application de l'article 19 des Règlements Généraux de la LFNA.

DEPARTEMENTAL 2

Poule B 50274.2 TSMB

DEPARTEMENTAL 3

Poule A 50367.2 PAYS GRANITIQUE

Poule B 50431.2 MEYRALS 2

Poule D 50562.2 PETIT BERSAC

Poule E 50628.2 SORGES MAYOTTE

DEPARTEMENTAL 4



# COMMISSION DES CHAMPIONNATS

Réunion du 01 juin 2022 - PV N°38

Poule B 51184.2 BASSIMILHACOIS 3  
Poule C 50760.2 SARLAT MARCILLAC 3  
Poule D 51253.2 ST VINCENT CONNEZAC 2  
51250.2 CHENAUD PARCOUL  
51252.2 LA ROCHE CHALAIS 2  
Poule E 51051.2 COURSAC 2

Ces clubs seront débités d'une amende de 100 € (forfait dans les trois dernières journées).

## CHALLENGE DES EXEMPTS

525469-LA CHAPELLE FAUCHER 2

Ce club sera débité d'une amende de 30 €.

## CONTROLE DES LICENCIES SUSPENDUS

DEPARTEMENTAL 3

Poule B 50430.2 MONTIGNAC 2 - PERIGORD NOIR

1 joueur du club de MONTIGNAC a participé à la rencontre de l'équipe 2 du 28/05/2022 alors qu'il était suspendu. La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de MONTIGNAC 2 sur le score de 3 buts à 0 et 1point de pénalité au classement, inflige une amende de 60 € au club et transmet le dossier à la commission de discipline.

DEPARTEMENTAL4

Poule E 51050.2 COC CHAMIERES 3 - ST PAUL DE LIZONNE

1 licencié du club de COC CHAMIERES est inscrit sur le banc de touche du match de l'équipe 3 du 28/05/2022 alors qu'il était suspendu. La commission inflige une amende de 60 € au club de COC CHAMIERES et transmet le dossier à la commission de discipline.

## DIVERS

### **FINALES DES CHAMPIONNATS SENIORS DU 12 JUIN 2022 A COULOUNIEUX CHAMIERES**

Programme des finales (sous réserve des dossiers et procédures en cours) :

11H : demi-finales CRITERIUM SENIORS A 8

PERIGUEUX FOOT 4 / BOSSET et THENON LIMEYRAT FOSSEMAGNE 2 / BELVES 2

12h30 : Finale CRITERIUM SENIORS A 8

14H : Finale DEPARTEMENTAL 4 : CHAMPCEVINEL / ROUFFIGNAC PLAZAC

16H : Finale DEPARTEMENTAL 3 : CORGNAC ST JEAN SARRAZAC Ent. / STELLA BERGERAC

18H : Finale DEPARTEMENTAL 2 : BOULAZAC 2 / VERGT

- Sur présentation obligatoire d'un justificatif de leur licence de la saison en cours, les licenciés jeunes de moins de 16 ans des clubs en présence ont accès gratuit au terrain.



# COMMISSION DES CHAMPIONNATS

Réunion du 01 juin 2022 - PV N°38

- Entrent gratuitement au stade, aussi, les moins de 12 ans, sur présentation d'un justificatif.

## **Finales de D2, D3 et D4**

- La FMI sera utilisée.
- L'équipe citée en premier devra venir avec sa tablette numérique pour utiliser la FMI.
- Les équipes doivent venir avec shorts et chaussettes, les maillots seront offerts.
- 14 joueurs et 5 dirigeants accéderont au stade gratuitement sur présentation d'un justificatif de licence (édition Footclubs ou Footclubs Compagnon).

## **Finales Critérium Seniors à 8**

- Feuille de match papier pour les ½ Finales et la Finale.
- Les clubs viennent avec leur équipement complet.
- 12 joueurs et 7 accompagnants licenciés accéderont au stade gratuitement sur présentation d'un justificatif de licence (édition Footclubs ou Footclubs Compagnon).

### **Règlement de la compétition :**

Le règlement est identique à celui du championnat avec les particularités suivantes :

- Temps de jeu :           1/2 Finales : 2 fois 20 minutes  
  Finale : 2 fois 30 minutes
- En cas d'égalité pas de prolongation et séance de 3 tirs au but.
- Les 12 joueurs inscrits devront être les mêmes pour les 2 matchs.
- Si carton jaune au 1er match, remise à zéro pour le second.
- Si carton rouge au 1er match, il ne pourra pas jouer le second et ne devra pas paraître sur la feuille du second match. Seuls 11 joueurs pourront être inscrits mais l'équipe débutera bien à 8. Le dossier sera transmis à la commission de discipline.
- Si carton rouge au second match, le dossier sera transmis à la commission de discipline.